# STOP AUX ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES !

Connaissez-vous les espèces exotiques envahissantes ? Il s’agit de plantes et d’animaux qui ont été introduits par l’homme, bien loin de leur aire de distribution d’origine, qui se sont acclimatés et qui ont colonisé les milieux naturels.

Du côté des plantes, il s’agit d’espèces telles que les renouées asiatiques, l’arbre aux papillons ou la berce du Caucase. Après s’être échappées des jardins et parcs, ces plantes partent à l’assaut des milieux naturels, où elles éliminent les plantes locales, altèrent les écosystèmes et étouffent les plans d’eau.

Du côté des animaux, il s’agit du frelon asiatique, du raton laveur ou de la bernache du Canada. Ces animaux, une fois dans la nature concurrencent ou dévorent les espèces locales, transmettent des parasites et des maladies pouvant affecter les animaux sauvages, les animaux domestiques ou la santé humaine, déséquilibrent les chaînes alimentaires et altèrent les écosystèmes.

Ces espèces exotiques envahissantes représentent donc une menace sérieuse pour la biodiversité ! Tout un chacun peut toutefois à son niveau agir au travers de gestes simples pour éviter d’introduire de nouvelles espèces exotiques dans l’environnement et de favoriser leur dissémination :

**1/ Soyez prudent avant de planter des plantes exotiques dans vos jardins !**

Avant de planter des espèces exotiques, il est important de se renseigner sur leurs caractéristiques et leur potentiel invasif éventuel auprès de vendeurs spécialisés ou sur notre site internet. L’usage de certaines plantes exotiques envahissantes est réglementé afin de limiter les nuisances qu’elles peuvent provoquer.

**2/ Ne vous débarrassez pas dans la nature des déchets verts provenant de l’entretien de vos jardins et de vos pièces d’eau !**

Les plantes exotiques envahissantes sont capables de se régénérer à partir de graines ou de se bouturer à partir de petits morceaux de tiges ou de fragments de racines. Elles peuvent ainsi partir à la conquête de nombreux milieux.

**Alors comment s’en débarrasser ?**

* **Ne jamais se défaire de déchets verts dans la nature :** Le matériel végétal (fleurs, tiges, feuilles, racines…) issu de l’entretien des jardins, des pièces d’eau et des aquariums ne peut jamais être abandonné dans la nature.
* **Composter au jardin**: Les composts domestiques permettent de détruire les tiges et les feuilles de la plupart des plantes, mais pas toujours les organes plus résistants à la chaleur comme les graines et les organes souterrains.
* **Recyparc pour une élimination sûre :** Les plantes en graines, les racines et toutes les repousses qui se développent dans votre compost de jardin peuvent être évacuées au Recyparc. Cette filière peut aussi être utilisée pour éliminer tous vos déchets verts si vous ne disposez pas de compost à la maison.

**3/ Ne relâchez pas vos animaux exotiques dans la nature !**

Relâchés dans la nature, les animaux exotiques sont soumis aux aléas climatiques et aux prédateurs. Leur espérance de vie est souvent limitée à quelques jours seulement. Mais ceux qui survivent et se reproduisent peuvent former des populations sauvages. Ils peuvent devenir envahissants et être à l’origine de multiples nuisances.

Alors que faire si vous ne pouvez plus prendre soin de votre animal de compagnie ?

* Contactez votre animalerie ;
* Contactez des refuges et des sanctuaires pour animaux ;
* Consultez un vétérinaire.

**4/ Ne nourrissez pas les animaux exotiques sauvages !**

Donner de la nourriture aux animaux exotiques évoluant dans les parcs, les jardins et la nature renforce leurs populations de manière artificielle. Cela favorise leur prolifération au détriment des espèces locales et est à l’origine de nombreux conflits avec l’homme. La nourriture fournie par l’homme à ces animaux est souvent à l’origine de troubles digestifs et d’une dégradation de leur état sanitaire et de leur bien-être.

Pour éviter tous ces désagréments :

* Ne nourrissons pas les animaux exotiques sauvages ;
* Nourrissons nos animaux domestiques dans des endroits fermés pour éviter que les aliments ne soient chapardés par les animaux sauvages ;
* Veillons aussi à sécuriser les poubelles et les composts

Afin de sensibiliser chacun à la problématique des espèces exotiques envahissante, une campagne de communication « **Stop aux Espèces Exotiques Envahissantes !** » est en cours à l’initiative du SPW ARNE. Pour tout savoir sur la campagne : <https://stopenvahissantes.be>